

Covid : les femmes enceintes peuvent aussi se faire vacciner

La vaccination des femmes enceintes est recommandée depuis le 2 mars par la Haute Autorité de santé. À Paris, l'hôpital à Necker la propose aux femmes à partir du deuxième trimestre de grossesse.

Par la rédaction d'Allodocteurs.fr

Rédigé le 29/03/2021



Covid : les femmes enceintes peuvent aussi se faire vacciner

Face au virus du Covid, les femmes enceintes sont particulièrement vulnérables. Selon une [étude](#) publiée dans la revue JAMA, elles ont trois fois plus de risques d'avoir besoin de soins intensifs, comparés aux femmes non enceintes.

Les femmes enceintes plus vulnérables

Lors d'une grossesse, le système immunitaire est moins performant. La réponse face au virus est moins forte que chez les autres femmes. Les capacités respiratoires sont, elles aussi, altérées chez la future maman ce qui la rend plus fragile au cours du 3eme trimestre.

« Une femme enceinte qui ferait une infection au Covid grave au troisième trimestre de la grossesse, on sait que pour pouvoir la soigner dans de bonnes conditions, on est pratiquement toujours dans la position de la faire accoucher et ce au prix, quelquefois, d'une grande prématurité, détaille le Pr Yves Ville, chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Necker à Paris.

« La stratégie étant, encore une fois, d'avoir un troisième trimestre de la grossesse bien protégé et donc pour cela, la vaccination, on la propose au deuxième trimestre. »

A partir du deuxième trimestre

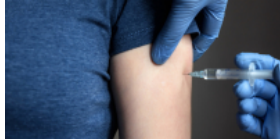
Depuis le 26 mars 2021, les soignants de l'hôpital Necker dans le 14eme arrondissement de Paris se sont organisés pour vacciner les femmes enceintes. Ce jour là, une quinzaine se sont présentées, très satisfaites de pouvoir se protéger contre le virus de la Covid.

L'une d'elle explique : « Je trouve que toutes les femmes enceintes devraient pouvoir se faire vacciner au plus vite car elles font quand même partie de la population vulnérable. C'est vrai que jusqu'à maintenant on en a pas du tout parlé ».

La vaccination des futures mamans a tardé à débuter car elles n'avaient pas été intégrées aux premiers essais cliniques des vaccins. Aujourd'hui, le Pr Yves Ville, se veut rassurant : « *Les femmes enceintes vaccinées ne font pas d'effets secondaires particuliers d'une part, et d'autre part, ceux-ci leur confèrent une immunité avec un dosage d'anticorps qui est similaire à celui qui est procuré par le vaccin chez des femmes non-enceintes.* »

Selon la **Haute Autorité de Santé**, la vaccination devrait en priorité s'adresser aux femmes enceintes de plus de 35 ans, ou atteintes de comorbidités.

Voir aussi sur Allodocteurs.fr



Covid : la France reprend les vaccinations avec AstraZeneca



Le vaccin AstraZeneca réservé aux plus de 55 ans



Accélération de la vaccination pour les plus de 70 ans et les enseignants

[Grossesse](#) [Vaccins](#) [Coronavirus](#)

Abonnez-vous à notre newsletter

S'inscrire

Vos commentaires

erik06140

Le 30/03/2021 07:17:15



sans aucun essais NI protocole aucun etude concernant toutes le phses 1 2 3 commet ne pas craindre des effets indesirables arrivant deja malgré les essais sur le reste de la population SANS PARLER des risque sanitaires des problememes sanguins ca sent les apprentis sorciers et une femme enceinte faisant une trombose ?

Réagir à cet article

Pour réagir à cet article merci de vous identifier

► [Se connecter / S'inscrire](#)